



## **Communiqué – Pour diffusion immédiate**

### **Des experts s'impliquent dans le dossier de l'Arrondissement historique de Sillery**

Québec – le 18 décembre 2010. Suite à l'envoi d'une lettre conjointe adressée au maire Régis Labeaume, la Société d'histoire de Sillery, le Conseil de quartier de Sillery, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, la Coalition Héritage Québec et le Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery ont demandé et obtenu une audition auprès de la Commission des biens culturels du Québec pour faire valoir la nécessité d'une véritable vision d'ensemble et d'un plan de mise en valeur et de développement durable de l'Arrondissement historique de Sillery. Pour ce faire, ils se sont adjoints l'expertise de M. Dinu Bumbaru, récipiendaire du Prix de l'Ordre du Canada et directeur des politiques chez Héritage Montréal, M. Marcel Junius, ex-président de la Commission des biens culturels du Québec et récipiendaire, en 2003, du Prix du Québec, prix Gérard-Morisset pour le patrimoine et M. Paul Béland, directeur de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec.

«Il faut se souvenir que l'Arrondissement historique de Sillery est un bien national collectif qui a été créé en 1964 pour préserver afin de pouvoir mettre en valeur un jour l'histoire unique et le patrimoine naturel exceptionnel de ce lieu» affirme Dinu Bumbaru. Et, il poursuit dans une même envolée «Le lotissement des grands domaines de l'arrondissement équivaldrait à liquider définitivement le potentiel touristique remarquable de ce lieu. Québec est une ville de patrimoine et c'est son patrimoine qui attire les milliers de touristes qui y séjournent. Une véritable vision d'ensemble pour développer durablement ce territoire est la seule façon de ne pas détruire pour toujours la valeur nationale de ce lieu. »

**Cette démarche a l'appui de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec qui regroupe plus de 240 sociétés d'histoire actives au Québec et rejoint plus de 40,000 personnes.** Elle a été mise en oeuvre suite à la découverte du morcellement du cimetière Saint-Patrick à des fins de construction résidentielle et suite aux recommandations récentes contenues dans le rapport du groupe de travail de Mario Dufour qui sont d'aller de l'avant avec les conclusions de l'étude de Patri-Arch publiées en mai 2006. Or, cette étude d'inventaire publiée avant les grandes consultations publiques de 2006, identifie les grands domaines à morceler et à lotir à la pièce sans avoir pris en compte l'avis des citoyens et sans proposer un plan d'ensemble de mise en valeur.

L'audition aura lieu le 21 décembre 2010 de 13h30 à 14h15 dans les locaux de la Commission des biens culturels du Québec.

*Pour information* : Johanne Elsener, bur. 418-651-0505, cell. 418-670-8580, [jelsener@live.ca](mailto:jelsener@live.ca).